

# **LA JUSTICE EST EN DANGER : UNISSEONS-NOUS !**

**Le pouvoir exécutif refuse de nous entendre : nous restons mobilisés !**



**Syndicat de la Magistrature**



**sja**  
syndicat de la  
juridiction administrative



FEDERATION  
SYNDICALE  
UNIFIÉE



**Justice  
Solidaires**



La journée de mobilisation nationale d'hier fera date : personnels d'insertion et de probation, assistants de service social, éducateurs de la PJJ, greffiers, fonctionnaires, agents, conseillers prud'hommes, magistrats, avocats, policiers et associations de victimes ont exprimé avec force leur révolte face aux accusations sans preuve du président de la République et à la situation désastreuse du service public de la Justice.

Pourtant, hier soir, le président de la République a minimisé le soulèvement du monde judiciaire avec des arguments aussi méprisants que mensongers.

Revenant sur le drame de Pornic, le président de la République a semblé frappé d'amnésie quant à ses propos de la semaine passée : après avoir désigné des coupables au sein du tribunal et du SPIP de Nantes, il prétend aujourd'hui s'en remettre aux rapports d'inspection. Refusant « la fatalité » de ce crime, Nicolas Sarkozy ne doute apparemment pas que des fautes individuelles seront pointées, persistant ainsi dans une logique de pressions inacceptables sur les personnes en charge des inspections.

Quant aux moyens du ministère de la justice, le président de la République s'est contenté d'exhiber l'augmentation du nombre de magistrats, de greffiers et de conseillers d'insertion et de probation. Mais il a volontairement occulté l'augmentation encore plus importante de la charge de travail des agents et a omis de rappeler les graves retards accumulés par notre pays en la matière. Si la France est aujourd'hui classée au 37<sup>ème</sup> rang européen sur 43 pays s'agissant du budget consacré à la justice, c'est bien que les augmentations affichées sont largement insuffisantes !

Indiquer que les juridictions prud'homales, commerciales et administratives fonctionnaient bien pour justifier que le « focus » soit mis sur le domaine pénal ne peut que surprendre, alors que chacun connaît les délais de traitement des affaires en matière sociale et que les magistrats administratifs étaient en grève le 9 février 2011.

Pour le chef de l'Etat, le débat sur le manque de personnels est clos. Il a ainsi clairement laissé entendre qu'il n'y aurait pas de recrutement supplémentaire et qu'il appartiendrait donc aux seuls personnels de justice - dont il a tenu au passage à stigmatiser le « statut » - de faire des efforts.

D'une manière générale, non seulement Nicolas Sarkozy n'a pas répondu aux légitimes exigences de l'ensemble des professionnels de la justice, dont la mobilisation est comprise par une large majorité de français, mais encore il a décidé d'assumer le délabrement continu du service public de la justice en lui donnant pour seul horizon la construction de nouvelles prisons...

Par ailleurs, nous sommes très inquiets des propos tenus sur la Justice des mineurs alors que depuis trois ans, cette administration subit des suppressions d'emplois importantes.

Face à cette surdité et cet aveuglement, les organisations signataires entendent maintenir la mobilisation. Elles exigent d'être reçues ensemble lundi 14 février par le garde des Sceaux et, dans l'attente de cette rencontre, appellent l'ensemble des personnels à se réunir et à poursuivre l'ensemble des actions entreprises depuis une semaine : grèves, renvois d'audiences, assemblées générales, boycott de réunions, reports de convocations, rencontres avec les citoyens, distribution de tracts, rassemblements, conférences de presse, etc...

Elles demandent la publication des rapports des inspections et appellent d'ores et déjà à ce que service par service, juridiction par juridiction des états des lieux soient établis puis adressés au Président de la République pour que dans l'hypothèse où de nouveaux drames se produisent il ne puisse pas dire qu'il ne savait pas.

Dès lundi, les organisations professionnelles, au vu des positions du garde des Sceaux, se réuniront pour déterminer ensemble les suites du mouvement.



Paris, le 11 février 2011.